

Montigny

LE JOURNAL - 354 - AVRIL 2020

notre commune



CORONAVIRUS
La ville figée,
la municipalité
mobilisée !



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

RETOUR EN IMAGES*

*Ces événements se sont déroulés juste avant la suspension de toutes les manifestations municipales et l'instauration du confinement pour lutter contre la pandémie de coronavirus.



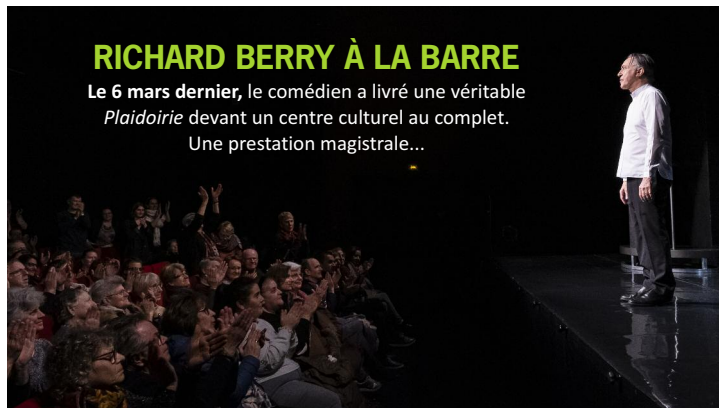
HONNEUR AUX FEMMES

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Ville a projeté deux films au Centre culturel Picasso : *Femmes d'Argentine* et *Scandale*. A la sortie, les Ignymontains se sont vus offrir un carnet aux couleurs de cette journée.



CHOISIR SON ORIENTATION

Chaque année, au mois de février, le collège Camille-Claudel organise son forum des métiers. Au total, une trentaine de professions étaient représentées. L'occasion pour les élèves de troisième de découvrir des métiers et, pourquoi pas, de trouver leur voie.



RICHARD BERRY À LA BARRE

Le 6 mars dernier, le comédien a livré une véritable Plaidoirie devant un centre culturel au complet. Une prestation magistrale...



SENSIBILISATION

Une animation de sensibilisation sur le handicap a été menée auprès d'élèves du collège Aragon, avec l'association CAPSAAA, le 3 mars salle René Char. Au programme : projection d'un film, basket fauteuil, parcours aveugle et initiation au langage des signes.



JAMONTIGNY

Le service municipal de la jeunesse a organisé, le 29 février dernier, une après-midi de démonstrations de danse hip-hop. Près de 80 personnes se sont rassemblées salle René-Char.

COVID-19 :

Ensemble, restons vigilants et solidaires pour la sécurité de tous

Le mot du maire

Depuis plus de deux semaines, l'épidémie mondiale de coronavirus bouscule nos habitudes. Cette crise met aussi en lumière les carences d'un système économique mondial bien trop mercantile. Il nous faut promouvoir les valeurs essentielles de la solidarité, du partage et du commun pour créer les conditions d'un développement humain harmonieux. L'épidémie passée, toutes les leçons devront être tirées de cette crise.

Pour l'heure, la priorité est à la protection des populations.

Les consignes nationales doivent être respectées par tous, en adoptant les gestes barrières et toutes les dispositions contre la propagation du virus. De cette façon, on se protège, on protège les autres et surtout les plus fragiles d'entre nous. Le confinement, même s'il peut être difficile, est nécessaire. Il n'empêche pas de rester solidaires, même à distance. Chacun peut agir à son niveau en veillant sur les autres, ses voisins, ses proches, les personnes isolées et/ou âgées de son entourage.

Au nom du conseil municipal, je remercie les personnels soignants pleinement mobilisés pour lutter contre le coronavirus. Nous sommes nombreux à les applaudir chaque soir à 20h. Il faut aussi remercier le personnel des grandes surfaces (caissiers et caissières notamment), des commerces alimentaires et des pharmacies. Grâce à leur engagement et leur professionnalisme, ils nous permettent de faire nos courses et de nous soigner.

Dans ce contexte la municipalité a également pris des mesures en lien avec les services de l'Etat. L'accueil des jeunes enfants des personnels soignants a été organisé à l'école Coppens et au multi-accueil pour les plus petits. Pour témoigner de notre reconnaissance aux soignants, j'ai souhaité que ce service soit gratuit.

Pour faciliter le quotidien des personnes vulnérables, j'ai souhaité que le service de portage de repas à domicile soit gratuit à toutes les personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes plus jeunes porteuses de handicaps ne pouvant se déplacer. Par ailleurs le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) prend régulièrement contact avec les personnes fragiles (via le registre municipal des personnes fragiles). N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Une plateforme recensant toutes les initiatives solidaires a également été lancée : courses « sans contact » pour ses voisins, aide à distance, sorties d'animaux de compagnie... Vous pouvez vous y rendre depuis le site internet, rubrique « Petites annonces ».

Mesdames, messieurs, je vous invite à poursuivre le respect strict des mesures de confinement. C'est le meilleur moyen de vous protéger, de protéger vos proches, de nous protéger tous ensemble. Je vous invite également dans le même temps à vous montrer attentifs à vos voisins les plus fragiles qui peuvent avoir besoin d'assistance. Dans cette situation exceptionnelle, faisons tous ensemble une chaîne responsable et solidaire pour combattre l'adversité.

A très bientôt,

Jean-Noël Carpentier, votre maire

SOMMAIRE

En raison de la pandémie de Coronavirus COVID-19, nous avons été contraint de réaliser une édition spéciale du magazine municipal. Nous ne sommes pas en capacité de pouvoir le distribuer dans des conditions normales, pour cette raison ce numéro sera exceptionnellement disponible uniquement au format numérique. Nous vous remercions de votre compréhension.



2

RETOUR SUR

Les événements avant le confinement



4, 10

DOSSIER

Coronavirus : la Ville mobilisée



11

ACTUALITÉS

Municipales : les résultats du 1^{er} tour

N° 354 / Avril 2020

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.

8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles

Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier

Photographies : Anthony Voisin, service communication

Exécution graphique : Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : numéro non imprimé Tirage : numéro non imprimé

CORONAVIRUS : la Ville mobilisée !

Ecoles et commerces fermés, rues désertées... Comme partout en France, une ambiance irréaliste règne dans les rues de Montigny depuis l'instauration par le gouvernement le 17 mars dernier de mesures restrictives, visant à lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus COVID-19. Chacun est invité à réduire au strict minimum ses contacts et ses déplacements, pour se protéger mais aussi protéger les autres. Seuls les commerces « indispensables à la vie de la Nation » restent ouverts, notamment les commerces alimentaires, les pharmacies, les stations-services, les banques, les bureaux de tabac ([liste complète sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)).

**“ Ensemble,
restons vigilants
pour la sécurité
de tous ,”**

**JEAN-NOËL
CARPENTIER,**
maire de Montigny-
lès-Cormeilles



« J'invite tous les habitants à rester chez eux autant que possible et à respecter les consignes nationales en adoptant les gestes barrières et toutes les dispositions permettant de réduire la propagation du virus (...) Ensemble, restons vigilants pour la sécurité de tous. »

Retrouvez l'intégralité du communiqué sur montigny95.fr

Dans ce contexte et conformément aux directives de l'Etat, la municipalité a constitué une cellule de crise pour réagir vite et prendre des mesures d'urgence face à une situation inédite et évolutive :

- **Annulation des événements et fermeture des équipements municipaux**

Toutes les manifestations, rendez-vous planifiés et événements prévus dans les divers équipements culturels, sportifs, associatifs et sur l'espace public sont annulés pour une durée encore indéterminée. Les rassemblements sont bien sûr interdits.

Pour protéger les habitants et les agents, tous les équipements de la Ville (sportifs, culturels, associatifs...) sont par ailleurs fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

- **Une permanence téléphonique pour les situations d'urgence**

La mairie est fermée au public mais deux opératrices répondent à vos appels au 01 30 26 30 26, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, de sorte à maintenir les pouvoirs de police du maire et afin de porter assistance aux publics fragiles. Chacun est invité à réserver les appels aux situations d'urgence. A noter : les services municipaux de la propreté, de l'Etat-civil et de la police municipale, notamment, continuent de fonctionner pour assurer les missions essentielles de la collectivité.



• Une attention particulière aux plus fragiles

Compte tenu de la situation actuelle et du confinement obligatoire, le maire a pris la décision de maintenir et de renforcer le portage des repas à domicile aux seniors. Il a aussi souhaité offrir ce service aux Ignymontains de plus de 70 ans ainsi qu'à l'ensemble des retraités rencontrant des difficultés de déplacement, de santé et de handicap. Par ailleurs, le CCAS maintient une permanence pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin. Les personnes vulnérables inscrites sur le registre de la Ville (montigny95.fr, rubrique *Mes Démarches*, Solidarité ; il est aussi possible de s'inscrire en composant le 01 30 26 30 26) sont régulièrement appelées par téléphone par un agent municipal pour prendre de leurs nouvelles.



• Désinfection des sites les plus fréquentés

La gare, la rue Simone Veil, le parvis Picasso, la place Delacroix... Tous ces lieux publics, parmi d'autres encore fréquentés, ainsi que les abords des commerces toujours ouverts, font l'objet d'un nettoyage renforcé et d'une désinfection (avec un produit homologué à base de désinfectants, dont de l'alcool, dilués dans de l'eau), alors que la période de confinement obligatoire est prolongée au moins jusqu'au 15 avril. L'opération de nettoyage concerne aussi, dans un second temps, les rues moins passantes.



Les assistantes maternelles restent mobilisées pour accueillir les plus jeunes enfants des personnels soignants.

• Mise en place d'un accueil pour les enfants de personnels soignants

Pour permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants...) de continuer de travailler, si le ou la conjoint(e) ne peut pas assurer la garde du ou des enfants, la Ville a mis en place un système d'urgence. Les tout-petits (0 à 3 ans) sont accueillis tous les jours de la semaine au multi-accueil, 6 rue Simone-de-Beauvoir, de 7h à 19h. Pour les enfants de l'école primaire, une prise en charge est assurée également du lundi au vendredi de 7h à 19h à l'école Yves Coppens par les animateurs de la petite enfance et des enseignants de l'Education nationale. **Au vu des circonstances et par reconnaissance pour le travail accompli par le personnel soignant, Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, a décidé que cet accueil ne serait pas facturé.**

• Le marché alimentaire suspendu

Conformément aux directives du gouvernement, le marché alimentaire Picasso est suspendu depuis le 25 mars. Le maire a demandé une dérogation au préfet pour que le marché puisse se tenir, dans une configuration réduite et avec des conditions de sécurité renforcées pour satisfaire les exigences sanitaires en vigueur.

CORONAVIRUS La Ville mobilisée !

Confinement : les mesures renforcées

Un arrêté préfectoral pris le 20 mars interdit l'accès aux parcs, jardins, promenades, équipements sportifs d'accès libre, massifs forestiers et berges de l'Oise et de la Seine jusqu'au 31 mars. Concrètement, il n'est autorisé de sortir de chez soi que pour se déplacer à son lieu de travail lorsque le télétravail n'est pas possible, faire des achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés, se rendre chez un professionnel de santé, se déplacer pour la garde de ses enfants ou aider les personnes vulnérables, faire de l'exercice physique seul et à proximité de son domicile. Dans tous les cas, munis de l'attestation de déplacement (individuelle et datée du jour) disponible sur le site du gouvernement.

A noter que pour l'exercice physique, le ministère des sports précise qu'il n'est pas question de s'éloigner de chez soi et qu'un footing est autorisé de « 1km, 2km max ».

Aides aux entreprises

Le gouvernement a mis en place une série de mesures de soutien immédiates aux entreprises pour faire face aux conséquences de l'épidémie, parmi lesquelles le report du paiement des loyers, des factures, des délais de paiement d'échéances sociales ou fiscales, une aide de 1500 euros pour les plus petites entreprises... Vous êtes concerné ?

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

La Croix-Rouge au service des plus fragiles

Au plan national, La Croix-Rouge française a mis en place le dispositif d'écoute et de livraison croix-rouge chez vous. Il s'adresse à toutes les personnes vulnérables en situation d'isolement social. Pour certains, ce sont des courses au supermarché; pour d'autres des livraisons de médicaments. L'association poursuivra cette action pendant toute la durée de la crise sanitaire.

Contact : 09 70 28 30 00 (7j/7 de 8h à 20h)

Le Secours Populaire de Montigny sur le pont



En raison des restrictions imposées par le gouvernement pour enrayer la pandémie de COVID-19, seules 5 antennes du Secours Populaire continuent de fonctionner sur les 25 que compte le département. Montigny en fait partie.

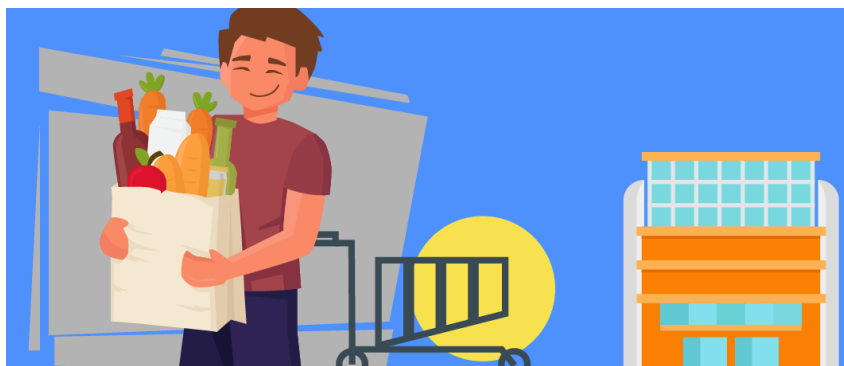
Une vingtaine de bénévoles y sont en première ligne de la distribution alimentaire, particulièrement cruciale en ce moment pour les plus démunis, les lundis et jeudis de 13h à 16h30, 8 rue Alfred-de-Vigny. Le maire leur a rendu visite le 30 mars, en leur remettant des gants et des masques de protection. Ils doivent faire face à des appels supplémentaires du 115 et accueillir de nouvelles familles : « *Nous nous organisons comme nous pouvons* », explique Bruno Conty, membre du bureau du Secours populaire de Montigny et responsable de la communication de l'association au niveau du département, « *nous aidons environ 40 familles par jour. Elles sont reconnaissantes de notre action, encore plus ces jours-ci. Chacun comprend très bien les distances de sécurité et les règles à observer pour le bien de tous, comme le fait de patienter à l'extérieur et d'être reçu un par un dans notre local* ». Seul le vestiaire, trop confiné, a dû fermer pour une période indéterminée.

Les personnes qui souhaitent apporter leur aide à l'association peuvent le faire par mail montigny.les.cormeilles@spf95.org ou au 01 39 31 19 57.



Des visières anti-postillons

La Ville réalise avec ses imprimantes 3D des visières de protection qu'elle a déjà distribuées à la maison de retraite, à des pharmaciens ainsi qu'à des médecins.



Une plateforme d'entraide

Vous avez besoin d'un service ? Vous souhaitez à l'inverse proposer votre aide ? La Ville met à votre disposition sa plateforme de petites annonces (accessible depuis la première page du site montigny95.fr, rubrique "en un clic") pour rapprocher les habitants et faciliter la solidarité, grâce à un espace dédié à la crise sanitaire actuelle. N'hésitez pas à vous connecter, en respectant bien évidemment les consignes de sécurité fixées par le gouvernement (gestes barrières, distance de sécurité, attestation...).

montigny95.fr (actu à la UNE) ou
<https://lecoinignymontain.ville-montigny95.fr/>



Collectes de sang

Malgré l'épidémie de coronavirus, l'Etablissement français du sang lance un appel pour que les citoyens continuent à donner leur sang (sauf en cas de symptômes grippaux), en programmant un RDV depuis le site internet ou l'application "Don de sang".

Des mesures de précaution particulières sont prises pour sécuriser les collectes. L'EFS rappelle que les besoins des malades sont constants et que les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

Plus d'infos et lieux de collecte sur le site
dondesang.efs.sante.fr



Pour éviter la cohue des premiers jours de confinement, **le centre commercial Carrefour de Montigny réserve le créneau 8h-8h30** aux plus de 70 ans, aux femmes enceintes et aux personnels médicaux et hospitaliers (sur présentation d'une carte d'identité ou d'une carte professionnelle).

Les cars Lacroix en horaires d'été

Compte tenu des mesures prises par le gouvernement, les cars Lacroix sont passés en horaires d'été. Par ailleurs, les usagers sont invités à respecter les gestes barrières, à monter par la porte arrière et à privilégier les titres de transports dématérialisés (Navigo Easy, Liberté+, ticket SMS en envoyant VAL au 93100). **Plus d'infos : www.cars-lacroix.fr**

La Poste maintient ses missions essentielles

La Poste continue à assurer la distribution de plis et de colis, en prenant des mesures de sécurité sanitaire.

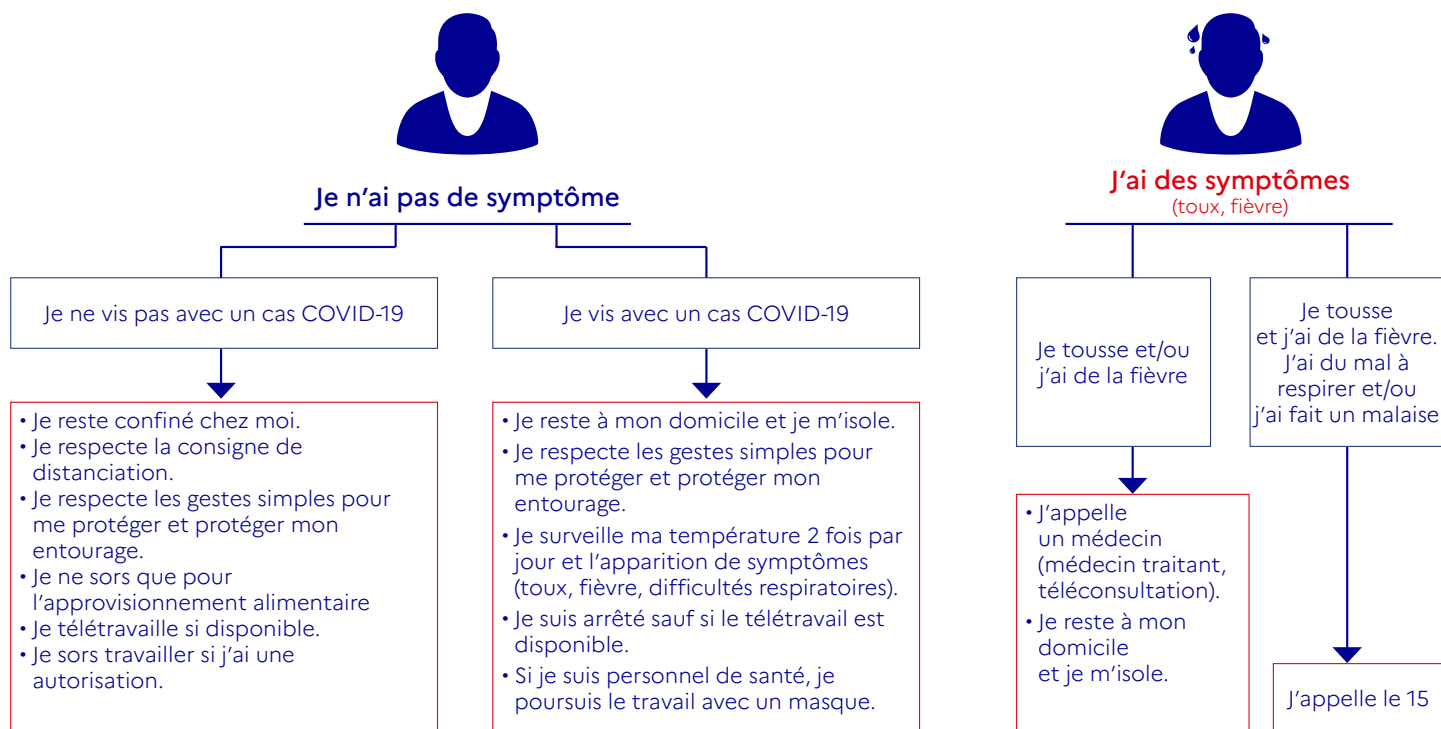
La Poste a toutefois décidé de fermer exceptionnellement ses services de tri, de distribution du courrier et du colis 3 jours par semaine. Tous ces services seront assurés les mercredis, jeudis et vendredis. La distribution d'espèces aux populations les plus fragiles est également assurée dans le bureau situé à côté de la mairie annexe du lundi au vendredi de 9h/12h et de 14h/17h (fermé les samedis 4 et 11 avril). Le bureau du village restera lui fermé.



Rendez-vous sur le site de la Ville (montigny95.fr) et la page Facebook (mairie de Montigny-lès-Cormeilles) pour les dernières actualités et retrouver tous les communiqués.

Infos

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus COVID-19
je peux consulter le site « www.gouvernement.fr/info-coronavirus » ou appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades



Coronavirus Covid-19

Toute l'information à jour :

**[gouvernement.fr/
info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)**

Pour toutes vos questions :

N° vert 0800 130 000
(appel gratuit)

Uniquement en cas de symptômes
(fièvre, toux, difficultés respiratoires) :
composez le 15

• **Violences conjugales :** un dispositif d'alerte renforcé pendant le confinement

CORONAVIRUS
La Ville mobilisée !

Dossier

+32% de signalements de violences conjugales en zone gendarmerie, +36% dans la zone de préfecture de police de Paris. Comme si la crise sanitaire actuelle ne suffisait pas, les violences faites aux femmes ont sensiblement progressé au cours de la première semaine de confinement, instauré partout en France le 17 mars dernier, selon les données fournies par le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes. A Montigny, la tendance est la même : 9 interventions à domicile de la police nationale ont eu lieu entre le 17 et le 31 mars, contre 3 sur la même période en 2019, suite à un appel au "17" pour différends familiaux/conjugaux. Le Gouvernement et la Ville de Montigny, engagée depuis plusieurs années sur le sujet, sont pleinement mobilisés pour faire cesser ce fléau.



De nouvelles mesures ont été mises en place au plan national, assorties d'un plan d'1 million d'euros pour financer ces actions :

- **Un numéro d'urgence discret, le 114, pour envoyer une alerte par SMS pendant le confinement.**

Ce numéro, à l'origine uniquement pour les personnes sourdes et malentendantes, est élargi à toutes les victimes de violences qui ne peuvent pas sortir de chez elles. L'envoi d'un SMS permet aux forces de l'ordre d'intervenir.

- La création de points d'accompagnement éphémères à l'entrée d'une dizaine de grands centres commerciaux Unibail, pour accueillir les victimes.

Plus d'infos : www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

- **Un système d'alerte dans les pharmacies.**

Durant la période de confinement, des consignes sont données pour que les forces de l'ordre puissent intervenir en urgence si une femme victime de violences conjugales se présente au comptoir.

Vous avez besoin d'aide ?

- **Le 3919**, pour s'informer et être écouté. Ce numéro, mis en place depuis le Grenelle des violences conjugales fin 2019, est géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes, **du lundi au samedi de 9h à 19h.**
- **Le 17 pour les urgences.** Il ne s'agit pas d'un numéro d'écoute mais du numéro pour joindre la police nationale. Pendant la fermeture du poste de police nationale de Montigny, les victimes peuvent se présenter au commissariat central d'Ermont 24h/24 pour déposer plainte.
- La plateforme **arreteonslesviolences.gouv.fr** permet de se connecter 24h/24 et 7 jours sur 7 pour échanger avec des policiers/policières et gendarmes formés aux violences conjugales.
- Le site de la fédération nationale des CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles) pour s'informer sur ses droits : **www.infofemmes.com**
- L'association **Du Côté des femmes**, basé à Cergy. Une permanence d'écoute est accessible au **01 84 244 234**.

Une brochure « Qui contacter à Montigny ? » est également téléchargeable sur le site de la Ville, avec toutes les adresses et numéros utiles :
www.montigny95.fr/publications/violences-faites-aux-femmes-qui-contacter-montigny



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)

Elections : les résultats du 1^{er} tour des municipales et des communautaires



RÉSULTATS DES MUNICIPALES 2020 À MONTIGNY :

Liste (tête de liste)	Nombre de voix	%
ENSEMBLE POUR MONTIGNY (Jean-Noël CARPENTIER)	2090	47,88%
AGISSONS POUR MONTIGNY (Modeste MARQUES)	1600	36,66%
MONTIGNY A DE L'AVENIR (Jeanne DOCTEUR)	279	6,39%
POUR UNE VILLE CITOYENNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (Pascal VIDECOQ)	396	9,07%

Nombre d'inscrits : 11 764

Nombre de votants : 4 483

Le 15 mars dernier, lors du 1^{er} tour des élections municipales, la liste (Ensemble pour Montigny) conduite par le maire sortant Jean-Noël Carpentier est arrivée en tête avec 47,88% des voix, suivie de celle conduite par Modeste Marques (Agissons pour Montigny) avec 36,66%. La liste de Pascal Videcoq (Pour une ville citoyenne, écologique et solidaire) comptabilise 9,07% des voix et celle de Jeanne Docteur (Montigny a de l'avenir) 6,39%.

Un deuxième tour de scrutin aura lieu. Seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Ce second tour, qui devait initialement avoir lieu le dimanche 22 mars, a été reportée en raison de l'épidémie à une date encore inconnue.



Retrouvez
l'ensemble
des résultats,
bureau par
bureau, sur
montigny95.fr

CORONAVIRUS (COVID-19)

**EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE ET
DES MESURES DÉPLOYÉES
PAR LE GOUVERNEMENT, LES
SERVICES DE LA MAIRIE
SONT FERMÉS JUSQU'À
NOUVEL ORDRE.**

- **Une astreinte téléphonique est en place
au 01 30 26 30 26**
- **Plus d'informations sur montigny95.fr**